



## LE PASSEPORT VACANCES 2022



### Le Passeport vacances « Traditionnel » :

donne droit à des activités aux jeunes de la 5<sup>e</sup> à la fin de la scolarité obligatoire (de 9 à 15 ans). Les activités ont un nombre limité de places et sont réservées à certaines classes d'âge. Vous pouvez vous inscrire aux activités par Internet, directement depuis le site web du Passeport vacances : [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch) ou avec la formule papier. Que ce soit par Internet ou sur papier, les chances sont exactement les mêmes pour obtenir une activité. Un grand tirage au sort est effectué lorsque toutes les inscriptions sont retournées (délai pour les inscriptions aux activités fixé au vendredi 10 juin 2022 par Internet uniquement).

Durant sa validité, le passeport :

- donne droit à l'accès gratuit aux musées et piscines de la région,
- fait office de titre de transport sur une partie du réseau Mobilis afin de se rendre à ses activités,
- permet à son titulaire d'assister à 3 séances de cinéma de son choix,
- permet également d'accéder gratuitement aux activités de Lausanne-sur-mer et de découvrir plusieurs activités nautiques.

### Le Passeport vacances « Farniente » :

destiné aux jeunes de 13 ans révolus et jusqu'à 15 ans (fin de scolarité obligatoire) (nés entre le 04.07.2007 et le 04.07.2009 pour la session de juillet ou 08.08.2009 pour la session d'août) au moment de la validité du passeport, il donne également accès aux avantages du Passeport « Traditionnel » : bus, piscines, cinémas et musées gratuits, mais sans les activités.

#### Bénéficiaires du Passeport

« Traditionnel » : Filles et garçons nés entre le **1er juillet 2007 et le 4 juillet 2013** pour la session de juillet **ou 8 août 2013** pour la session d'août. (dès 9 ans révolus et jusqu'à 15 ans)

Validité : Le passeport est valable deux semaines, soit **du 4 au 17 juillet 2022** ou **du 8 au 21 août 2022**

Inscription : **Secrétariat municipal, 1<sup>er</sup> étage de la Maison de Commune, rue du Centre 47, à St-Sulpice**

**Mardi 31 mai 2022 - jeudi 2 juin 2022 - vendredi 3 juin 2022**

**mardi 7 juin et jeudi 9 juin 2022**

de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

**Attention : Seul le paiement en espèces est possible au Secrétariat municipal. Merci d'avance.**

### Nombre limité, seuls les premiers inscrits pourront être servis.

Prix : **CHF 45.-** pour deux semaines, montant à verser au moment de l'inscription  
**CHF 40.-** pour le 2<sup>ème</sup> enfant et les suivants d'une même famille  
**CHF 25.-** pour le passeport « Farniente »

Important : **Une photo format passeport récente est nécessaire.**  
**Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**